

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 12 mai 2023****CONVOCACTION**

Date : 5 mai 2023

Affichée le : 5 mai 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 26

Votants : 32

Pouvoirs : 6

Absent : 1

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi douze mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS .

LISTE DES DÉLIBÉRATIONSAffichée et mise en ligne le :
19 mai 2023

**DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**
22 mai 2023

Absents représentés

M. Morgan TOUBOUL.....Pouvoir à M. Joël MOREAU
Mme Sylvie BRIERE.....Pouvoir à M. Aurélie PROCOPPE
Mme Carole BOULANGER.....Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H
M. Thierry MALHERBE.....Pouvoir à M. Rodolphe MIET
Mme Gaëlle DEMARS.....Pouvoir à Mme Julita SALBERT
Mme Claudine MULLER.....Pouvoir à Mme Carine PELEGRIN

Absent

M. François RAMPON

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2023-05-05

OBJET : MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES EAJE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant qu'afin de préparer la rentrée de septembre 2023 et en raison de :

- La fermeture définitive de la Crèche Familiale ;
- L'ouverture du Multi-Accueil Béatrice Mallet ;
- Des modifications horaires (amplitude 7h-19h) pour les deux Multi-Accueils ;
- Des montants 2023 du barème CAF ;
- Des textes règlementaires en vigueur.

Considérant que le règlement doit être mis à jour en conséquence.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **accepte** les modifications du règlement de fonctionnement des EAJE joint en annexe.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT